



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 115/22

Objet

Modification du règlement de prêt des minibus

Secrétaire de séance :

Christian CLAIROTTE

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire
22 septembre 2022
Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 72

Nombre de procurations : 4

Nombre de votants : 76

Date de la convocation : 14 septembre 2022

Date de publication : 30 septembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Péchinot, J. Gruet à J.B Gagnoux, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, G. Soldavini, P. Verne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole met à disposition gratuitement les minibus du service Enfance Jeunesse aux associations de son territoire.

Devant la hausse des sollicitations et les difficultés de gestion, il est proposé de mettre à jour le règlement intérieur afin de :

- Simplifier la gestion des réservations des minibus,
- Responsabiliser les utilisateurs.

A ce jour, ce sont 7 minibus qui peuvent être mis à disposition des associations, pendant le temps où ils ne sont pas utilisés par le service Enfance-Jeunesse, principalement le week-end hors vacances scolaires.

En 2019, 16 000 kilomètres ont été parcourus par les associations bénéficiaires.

En 2022, déjà 18 associations différentes ont fait appel au service.

Le règlement a pour objet de :

- **Repréciser le fonctionnement du service :**
 - L'emprunt est possible le week-end, hors vacances scolaires, du vendredi 18H au lundi 8H,
 - Les réservations se font 15 jours à l'avance minimum accompagnées du formulaire et des pièces nécessaires,

- Les véhicules sont à récupérer et à déposer dans les accueils de loisirs où ils sont habituellement stationnés (Tavaux, Champvans, Authume, etc),
- Les véhicules doivent être rendus propres ; un état des lieux est fait.
- **Responsabiliser les utilisateurs** : en cas de non-respect du règlement, l'association ne pourra plus bénéficier du service.
- **Communiquer auprès des associations utilisatrices** : à l'issue du Conseil Communautaire, un courrier sera envoyé à chaque président d'association.

Ainsi,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 30 juin 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Enfance Jeunesse du 5 juillet 2022,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 6 juillet 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le règlement d'utilisation des minibus ci-annexé pour une entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2022.

Fait à Dole,
Le 22 septembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Actions Educatives / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

